



Baccalauréat : des enseignants agitent la menace d'une « grève de la surveillance »

Le SNES-FSU, qui appelle à des discussions sur les réformes du bac et du lycée, n'exclut pas un mouvement de grève au premier jour des examens. « A situation exceptionnelle, modalités d'action exceptionnelles », justifie-t-on dans les rangs du SNES-FSU, syndicat majoritaire parmi les enseignants des collèges et lycées. Alors que les épreuves terminales du baccalauréat s'annoncent, ce syndicat n'exclut pas d'appeler à une « grève de la surveillance » au premier jour des épreuves, le 17 juin – date de l'écrit de philosophie et de l'épreuve anticipée de français. Il pourrait renouveler l'opération le 27 juin, au premier jour du brevet.

Perturber les examens, c'est s'attirer les foudres des candidats – comme de leurs parents – et les enseignants ne l'ignorent pas : la consultation lancée par le SNES-FSU à ce sujet n'a, pour l'instant, fait réagir que 10 % des syndiqués actifs (hors personnels retraités). Cela représente 5 500 réponses. « Parmi elles, les trois quarts sont favorables à une grève de la surveillance, mais la participation est encore trop faible pour en tirer une “ ligne ” », explique Claire Guéville, secrétaire nationale, responsable du secteur lycée. La consultation des adhérents doit se terminer début juin.

Une « dynamique commune »

Ce n'est pas la première fois que la menace d'une grève plane sur les examens de fin d'année, brevet et bac confondus. De mémoire de syndicaliste, la session 2003 du bac a le plus marqué les esprits. En pleine réforme de la décentralisation, l'appel à la mobilisation des syndicats d'enseignants avait réveillé le « souvenir » de la session chaotique de l'année 1968, sans se concrétiser vraiment : des incidents dans les centres d'examen avaient bien été recensés, mais ils n'avaient pas compromis le bon déroulement des épreuves.

« Nos modalités d'action sont encore en cours de définition », affirme Frédérique Rolet, secrétaire générale du SNES-FSU : une réunion avec les représentants des organisations SNALC, FO, SUD et CGT est prévue mercredi 29 mai pour discuter d'une « dynamique commune ». Entre-temps, le SNES a prévu de mettre en ligne, mardi 28 mai, une interpellation du ministre de l'éducation, l'enjoignant d'ouvrir des discussions sur les réformes du baccalauréat et du lycée (pour lesquelles il appelle à « un moratoire ») mais aussi sur le projet de loi Blanquer, dont l'examen en commission mixte paritaire est prévu le 13 juin.

Les « conditions » de la rentrée 2019 – avec quelque 2 660 postes en moins dans le second degré – et des mesures salariales

« immédiates » comptent aussi parmi les revendications. « Il nous faut nous coordonner sur les moyens d'action mais aussi sur les arguments à faire valoir », souligne Jean-Rémi Girard, du SNALC, syndicat qui avait déjà appelé à la grève de la surveillance du brevet en 2016, lors de la réforme du collège.

Des surveillants supplémentaires

Rue de Grenelle, on tempore : hormis « quelques remontées » à Toulouse, on ne voit pas se dessiner de « mouvement d'ampleur ». Pour mémoire, le dernier appel à défiler contre les réformes éducatives, le 18 mai, a fait affluer à Paris environ 5 000 enseignants, de source préfectorale. Dans les rangs syndicaux, on fait état d'établissements déjà « très impliqués » à Toulouse (comme le lycée Stephen-Hessel), à Montpellier, ainsi qu'en Ile-de-France, sans livrer de recensement plus détaillé. Des lycées professionnels de l'académie de Créteil pourraient les rejoindre, selon SUD Education. Une « grève de la correction » est par ailleurs discutée par certains enseignants de philosophie, notamment à Paris.

« Les appels à mobilisation de ce type demandent à l'administration un surcoût de précautions pour éviter la rupture d'égalités entre candidats », reprend Frédérique Rolet. Dans le pire des scénarios – c'est-à-dire en cas de retards voire de blocage dans plusieurs centres d'examen –, le

ministère de l'éducation peut réorganiser une épreuve en donnant des sujets différents. Il peut aussi, en amont, prévoir des surveillants supplémentaires, en plus de vacataires susceptibles d'être recrutés au dernier moment.

Mattea Battaglia